

SYSTÈME COMMUNICANT "LINKY"



Enedis (ex ErDF) veut remplacer nos compteurs électriques (35 millions en France) d'ici 2021, sous couvert de *"la loi de transition énergétique"* du 17 août 2015.

Dans chaque foyer de France, il est prévu un nouveau compteur électrique. Des remplacements sont déjà réalisés, et d'autres en cours, partout en Ardèche. Le compteur, dit *"communicant"*, *Linky* (durée de vie d'environ 15 ans) devrait remplacer chaque compteur électrique actuel (pourtant en bon état de marche, avec une durée de vie d'environ 60 ans...), malgré des installations inadaptées.

Ceci nous est présenté comme une séduisante modernité, qui allierait une meilleure gestion, avec des économies et du confort, nous répète à l'envie Enedis.

Un compteur "Linky" : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une technologie évoluée, évolutive dans ses capacités, qui va récupérer des informations sur notre manière de vivre (les *"datas"*), et ceci, à intervalles réguliers et fréquents, tout au long de la journée, avec aussi la possibilité, pour Enedis, d'actions à distance sur notre installation. Elle utilise pour cela un CPL (Courant Porteur en Ligne) un courant haute fréquence (de 63000 à 95000 hertz). Ce courant est superposé à notre courant habituel de 50 hertz seulement, dans tout notre circuit électrique. N'étant pas blindée, notre installation va devenir beaucoup plus rayonnante d'ondes électromagnétiques, dans TOUT le logement, déjà souvent bien exposé aux ondes (wifi, téléphones sans fil... etc.). Le Linky sera équipé d'un *"émetteur radio linky"* (ERL), qui va permettre une communication par *"radio fréquences"* (encore des ondes EM) avec les objets connectés installés dans les foyers.

Enfin, pour permettre au consommateur d'avoir un *"visuel"* en temps réel sur sa consommation, il pourra être équipé d'un

boîtier *"afficheur déporté"*, avec émetteur de type WIFI...

Ainsi, à l'intérieur même de chaque appartement, se profile une surexposition dangereuse aux ondes électromagnétiques, sans compter l'influence de ces ondes produites par les installations rayonnantes des voisins. Mais ce n'est pas tout...

A l'extérieur, afin que nos données récupérées soient accessibles au fournisseur pour exploitation, elles seront transmises par câbles à des *"concentrateurs"* (récepteur-émetteur) installés sur les postes de transformation basse tension EDF. Chaque concentrateur sera ainsi équipé d'une antenne-relais à hauteur d'homme (dont le nombre est estimé à environ 740 000 en France). Chaque antenne-relais va transmettre à son tour nos données par ondes (GPRS 2G+, de type téléphonie mobile) vers des antennes-relais de proximité, dont l'accroissement nécessaire devient prodigieux, avec plus de 125 000 en France.

On le voit, à l'extérieur des habitations, nous serons soumis à un *"brouillard électromagnétique"* de plus en plus dense, sans précédent, qui va rayonner jusqu'à l'intérieur même de nos habitations...

Enfin, ces données sont recueillies sur de puissants ordinateurs, pour *"traitement"*, dans d'énormes centres (les *"Data Centers"*), ayant une consommation énérgivore impressionnante.

Quelle est la vraie nature de ce projet, au coût démesuré ?

* *"Le choix de généraliser le Linky remonte à 2004. A cette époque, il ne s'agissait pas de la loi sur la transition énergétique, mais de la loi Pope, loi de Programmation fixant les orientations de la politique énergétique. L'objectif était alors purement financier, comme*

Vous êtes nombreux à venir régulièrement au bureau de Ma Bastide, vous renseigner sur ces nouveaux compteurs dont on parle tant et dont on ne sait pas grand'chose...

Le collectif "StopLinky07" a la gentillesse de nous informer au sujet du système communicant "Linky".

l'a maladroitement rappelé, le 11 mai 2016, la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC), pourtant fervente supportrice du Linky : le choix [de déployer le Linky] a été fait, non pas pour la transition énergétique, mais uniquement pour les investissements sur le réseau..."⁽¹⁾

* Olivier Masset, directeur régional d'Enedis a déclaré : *"le compteur communicant a été introduit par l'Union Européenne pour faciliter l'ouverture des marchés"*

* Enfin, le Président d'Enedis, Philippe Monloubou, a affirmé le 2 février 2016 à l'Assemblée Nationale : *"Enedis est un opérateur Big Data qui gèrera bientôt 35 millions de capteurs..."⁽²⁾*

On le voit, ce déploiement est un projet essentiellement industriel (Le Big Data), pour les industriels et l'économie de marché.

Il n'a pris aujourd'hui le *"déguisement"* de la loi de transition énergétique en 2015, que pour séduire et utiliser la loi...

A l'issue d'études, un collectif citoyen (StopLinky07) s'est organisé et informe⁽³⁾

Le mardi 31 janvier 2017, de nombreuses personnes de Jaujac et de beaucoup d'autres communes d'Ardèche, ont répondu à l'appel de notre collectif Jaujaquois, qui a voulu témoigner sur les graves conséquences du déploiement de ce projet "pharaonique".

Des informations argumentées et références scientifiques⁽³⁾, avec témoignages (dont l'interview par Fréquence 7 d'une personne électrohypersensible), ont alterné avec des échanges fructueux.

Après avoir rappelé le discours qui se veut rassurant, séduisant mais *"offensif"* d'Enedis, notre collectif a mis l'accent sur plusieurs aspects qu'il trouve très inquiétants.

De graves conséquences

- Une pollution électromagnétique sans précédent, pour tous, dont les effets (preuves à l'appui) sont extrêmement dangereux pour les êtres vivants et l'environnement. Ces faits sont pourtant connus par EDF et le gouvernement depuis plusieurs décennies. Sachez qu'on ne naît pas électro-sensible, on le devient. Déjà plus de 3 millions en France.

- Un dispositif communicant intrusif, qui récolte nombre de renseignements sur nos vies privées, à des fins de marketing et de surveillance... (Au-delà des discours "pseudos gestionnaires")

- Une vulnérabilité au piratage évidente.
- Une augmentation importante et inévitable de nos factures. A l'examen, ce déploiement, dans son ensemble, outre son impact sanitaire et écologique catastrophique, apparaît comme un gouffre financier.⁽⁴⁾

- Des accidents (pannes, incendies et explosions) observés chez ceux dont le linky a été installé.

Tout ceci n'est pas une fiction, mais un projet imposé, avec de plus en plus de passages en force et d'intimidations de la part d'Enedis.

Alors, que faire ?

- A l'étranger (même déploiement), nombre de pays refusent désormais la généralisation d'une telle expérience : refus aux Pays Bas, en Belgique, en Autriche, au Portugal, en Lettonie, en Lituanie, en Slovaquie, en République Tchèque, et très forte restriction en Allemagne. En Californie, depuis 2011, la phase de démontage des "smart meters" (équivalent Linky) est en cours. Au Québec, il existe désormais une option de retrait. Au Canada, il y a déjà eu le retrait de 105 000 compteurs. En Ontario

et aux USA, on désinstalle...

En France, on note le "refus" dans les locaux de l'armée, dans les gendarmeries, les ambassades, les gares, les aéroports, les centrales nucléaires, les datas centers, et chez EDF dans son siège social.

- En France, de nombreux collectifs comme le nôtre, se forment et informent... Et déjà plus de 320 communes (dont des grandes villes comme, par exemple, Caen et Aix-en-Provence) ont refusé l'installation de ces compteurs. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2005, date de la réorganisation d'EDF en plusieurs entreprises, le Code de l'énergie (article L 322-4) stipule que les ouvrages (dont les compteurs) des réseaux publics de distribution électrique appartiennent aux collectivités territoriales et à leurs regroupements : ceci même si la compétence a été transférée à des syndicats d'énergie. Selon la loi, aucune vente ou transfert de propriété n'est possible⁽⁵⁾. Cette propriété communale a par ailleurs été reconnue par Enedis dans une de ses propagandes.

Dans son CGV, Enedis se désengageant de toute responsabilité, face aux conséquences de ces installations, et aucune assurance ne couvrant les graves effets sanitaires résultant des expositions prolongées aux ondes EM, ce sont donc, de fait, les communes qui sont juridiquement exposées.

Aussi, au vu de tout cela, et dans la dynamique nationale, notre collectif appelle à signer une **Pétition*** demandant aux municipalités d'Ardèche de ne donner aucune autorisation à Enedis pour le remplacement de nos compteurs par des "Linky".

A l'instar de la commune de Prades, nous allons aussi demander aux communes

de ne donner aucune autorisation pour l'installation d'antennes de téléphonie mobile supplémentaires, sur les terrains communaux, et d'informer aussi les propriétaires de terrains

G.S

Pour le collectif StopLinky07

*Pétition téléchargeable sur 'Que peut-on faire', sur notre site : <http://stoplinky07.ardecheilibre.org>

⁽¹⁾ Extrait de 'Sexy Linky ?', une brochure très argumentée à 4€, publiée par le journal 'L'âge de faire'. A lire absolument.

⁽²⁾ Vous trouverez d'autres déclarations édifiantes, du même type, sur notre site.

⁽³⁾ Nous avons créé un site StopLinky07 : <http://stoplinky07.ardecheilibre.org/> où vous pourrez trouver tous les documents, en références. Ce site est en cours d'élaboration. Vous y trouverez progressivement tous les matériaux, y compris des extraits vidéos de notre assemblée citoyenne d'information et d'échanges, qui a eu lieu à Jaujac, le 31 janvier 2016.

Déjà vous avez la possibilité de télécharger des documents utiles pour des refus collectifs, et individuels, ainsi que des conseils pour se protéger des ondes EM.

⁽⁴⁾ Le conseil scientifique des indices, structure indépendante d'Euronext, a exclu EDF du CAC40 en décembre 2015, au beau milieu de la COP21, dont elle était partenaire. Les marchés ont sanctionné "la stratégie surréaliste" d'Enedis, au constat que ce déploiement n'est pas "financièrement raisonnable", comme le préconisent les directives européennes.

⁽⁵⁾ Une collectivité, "Le Grand Nancy", notamment, a bien essayé de "faire cadeau" des compteurs à Enedis, mais cette démarche a été fort heureusement annulée en justice.

AU SUJET DES COMPTEURS COMMUNICANTS

Voici des liens de différents sites, qualifiés de sérieux et crédibles

* <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Stéphane Lhomme, conseiller municipal de Saint-Macaire (Une des 1^{ères} communes "du refus"), et par ailleurs Directeur de l'observatoire du nucléaire...

* <http://santepublique-editions.fr>

Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante. (Très sérieux et compétent !)

* <http://magasin.lagedefaire-lejournal.fr/sexy-linky-.html>

"L'âge de faire". Un journal distribué au niveau national et compte près de 12 000 abonnés. Il fait paraître plusieurs articles critiques sur les compteurs communicants, et propose maintenant une étude fouillée, et très accessible, sur le sujet...

* www.robindestoits.org

"Robin de toits". Le but est d'assister et fédérer les personnes et collectifs, qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux technologies de télécommunication sans fil.

* www.next-up.org/France/Linky.php

"Next up" dont l'activité est d'étudier l'impact sur la santé des rayonnements de toute nature. Son fondateur Roger Santini est Docteur Ès Sciences.

* www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=848

"Pièces et main d'oeuvre", atelier de bricolage pour la construction d'un esprit critique à Grenoble, agit depuis 2000 de diverses manières : enquêtes, manifestations, réunions, livres, tracts, affiches, brochures, interventions médiatiques et sur Internet, etc.

* <http://stoplinkymtp.over-blog.com>

Collectif Stoplinky de Montpellier. Bien fait